Maj 25/07/2024

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Vaucluse

La **CAF** au service de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin

Données CAF au 31/12/2023

caf.fr

Mis en ligne : Le 27/12/2024

La CAF, acteur central des politiques familiales et sociales du département / focus sur COVE

Démographie (Insee)

Habitants		Taux de natalité		Part des ménages fiscaux imposés		Taux de pauvreté	
564 566	**71 956**	9.6‰	**11.4‰**	47.1 %	**45.9%**	19,9%	**20.2%**

Evol N-5 Population +5%

Allocataires (données 2023)

Allocataires		Personnes couvertes		En couple avec enfant		En couple sans enfant		Isolés		Monoparents	
116 106	**13 148**	48.5%	**44%**	32%	**34%**	5%	**5%**	46%	**44%**	17%	**17%**

Evolution N-5

Allocataires	Personnes couvertes	En couple avec enfant	En couple sans enfant	Isolés	Monoparents
+6%	**+2%**	**-2%**	**-6%**	**17%**	**-1%**

La Caf dénombre 13 148 foyers allocataires dans l'intercommunalité, ce qui concerne au total 31 683 habitants soit **11% des allocataires du département**.

Moins d'un habitant sur 2 bénéficie des aides de la Caf.

Indicateurs de précarité Vaucluse / focus sur COVE

2023

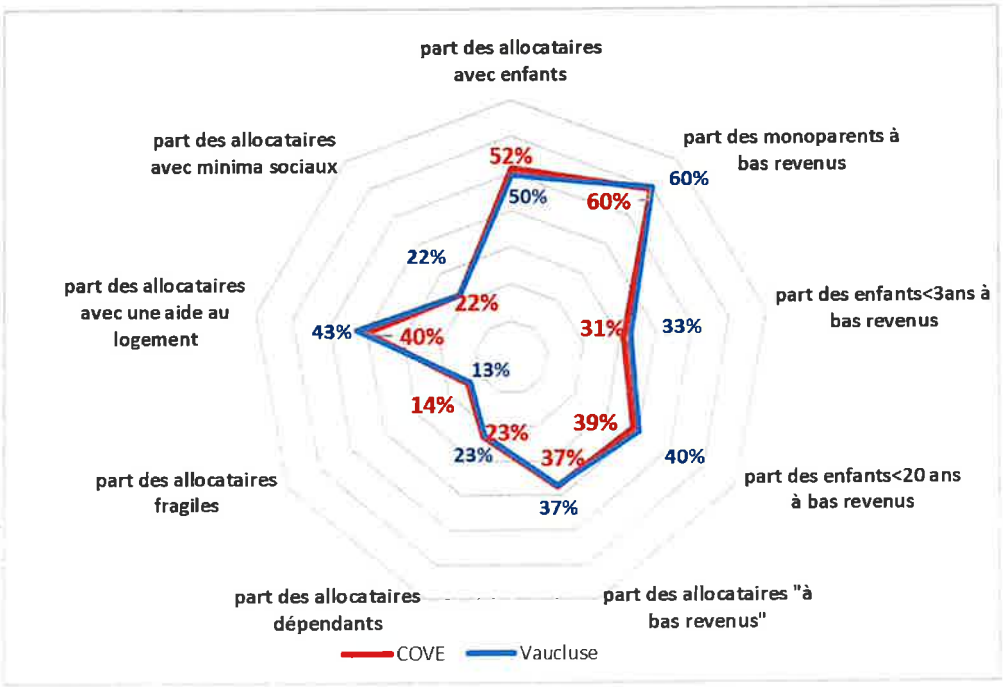

2018

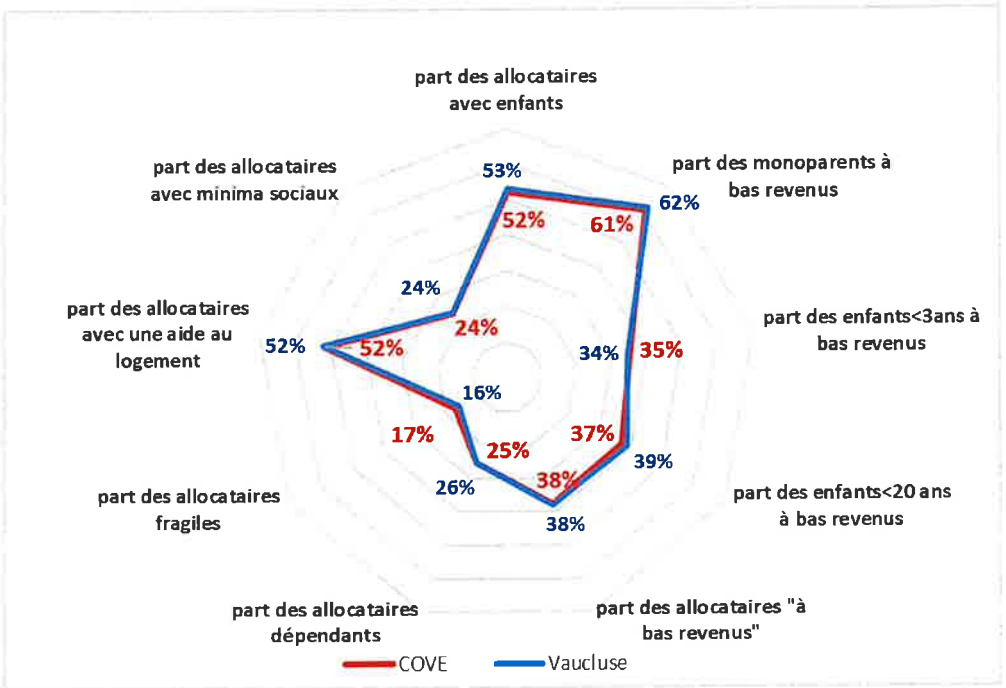

Carpentras, 2ème ville la plus pauvre du Département

Poids financier de la Caf sur la COVE : près de 88 millions d'euros par an

< Caf

Dont 81.6 millions d'euros de prestations légales versées aux habitants de la COVE

La Caf soutient ses allocataires dans leur vie quotidienne, par le versement de plus de 34 prestations légales liées à la famille, au logement, à la précarité et au handicap.

En 2023, ce sont plus de 81.6 millions d'€ de prestations qui ont été versées aux allocataires de la COVE, **directement investis dans l'économie locale.**

Dont 6.4 millions d'euros versés au titre des fonds d'action sociale

Au-delà de son rôle essentiel de conseil et d'accompagnement aux porteurs de projets, la Caf participe financièrement aux projets, et ce à hauteur de 6.4 millions d'euros pour l'année 2023 sur la COVE, à travers différents dispositifs partenariaux (CEJ, Contrat de ville). La Caf accompagne et finance au travers de ses prestations de service :

- 13 Crèches et 5 Micros-crèches Paje + 1 micro crèche PSU à vocation sociale
- 1 Relais petite enfance (RPE) 195 AM et 3 GAD
- 17 Maison d'assistantes maternelles (MAM)
- 1 Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) et 1 espace rencontre
- 3 Actions dans le cadre du REAAP
- 15 Accueils de loisirs sans hébergement et 4 Accueils adolescents
- 4 Contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS)
- 4 Centres sociaux et 1 Espace de Vie Sociale
- 6 Dispositifs « promeneur du net » et 2 « PS jeunes » et 1 Point écoute Jeunes »

11% du budget de la Caf (prestations légales et action sociale) dédié à la COVE

Jeune enfant

	Nb enfants < 3 ans	% enfants bas revenus <3ans	Nb enfants de 3 à moins de 6 ans	% enfants bas revenus de 3 à moins de 6 ans
COVE	**1 927**	**31%**	**1965**	**38%**
% Evol/N-5	***-5%***	***-15%***	***0%***	***-1%***
Vaucluse	**15 856**	**33%**	**16 114**	**41%**

Offre du territoire

- 1 801 familles bénéficiaires de la PAJE
- **14** équipements financés (multi accueil et micro-crèches) : **437 places, 939 enfants gardés)**
- Nb d'assistantes maternelles actives : **195 (712 places, 637 enfants gardés)**
- **1** Relais Petite Enfance
- **17** Maisons d'assistantes maternelles
- Taux de couverture offres d'accueil COVE : **53.8%** contre 48.8% sur le département et 59.4% au niveau national. Evolution par rapport à 2018 (41.3%), cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation des places chez les assistantes maternelle :
  en 2021 part d'accueil collectif 47% et accueil individuel 53%
  en 2023 part d'accueil collectif 40% et accueil individuel 60%

Enfance Jeunesse Parentalité

	Nb de familles nombreuses	Nb enfants 6-11ans	Nb enfants 12-17ans	% d'enfants à bas revenus < 18 ans	Nb d'enfants avec l'AEEH
COVE	**1 520**	**4 405**	**4 099**	**38%**	**392**
% Evol/N-5	***+3%***	***+2%***	***0%***	***+3%***	***+26%***
Vaucluse	**13 433**	**37 608**	**35 848**	**39%**	**3 388**

Offre du territoire

- 926 monoparents bénéficiaires de l'Allocation de Soutien Familial
- 5 612 enfants bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire **soit 63% des enfants scolarisés**
- 14 ALSH périscolaires et 15 ALSH extrascolaires, 4 accueils adolescents
- **7 dispositifs parentalité** (CLAS, LAEP, REAAP)
- **6 dispositifs « Promeneur du net »** et 2 PS jeunes et 1 Points écoute Jeunes

Logement et cadre de vie

	Nb Allocataires Prestation Logement	Part des allocataires avec une prestation logement	Dont Allocataires bénéficiaires aide logement parc public	Dont Allocataires bénéficiaires aide logement parc privé
COVE	**5 291**	**40%**	**1 673**	**3 182**
% Evol/N-5	***-18%***	***-11%***	***+9%***	***-22%***
Vaucluse	**49 467**	**43%**	**19 599**	**26 287**

Offre du territoire

- 40% des allocataires de la COVE sont couverts par une prestation logement
- **Dans le parc privé, 49% des allocataires sont « à bas revenus » contre 60% dans le parc social**
- 639 allocataires **avec un taux d'effort>39%** et 180 allocataires sont **en impayés de loyer**

Insertion Solidarité

	Nb allocataires à bas revenus	Nb personnes couvertes à bas revenus	Nb allocataires dépendants	Nb allocataires fragiles	Nb bénéficiaires AAH
COVE	**4 901**	**11 459**	**3 003**	**1 815**	**1 241**
% Evol/N-5	***+5%***	***+3%***	***-5%***	***-14%***	***+8%***
Vaucluse	**42 982**	**101 259**	**26 146**	**15 270**	**10 580**

Offre du territoire

- Part des habitants de l'intercommunalité couverts par **la Prime d'activité** : **14%** (5 052 bénéficiaires de la PPA) *(+41%/2018)*
- Nb de bénéficiaires **RSA** : **1 695** *(-6%/2018)*
- **121 aides financières individuelles (prêts / secours) et 93 aides à domiciles ainsi que 79 parcours attentionnés**
- La Caf soutient **4 centres sociaux et 1 Espace de Vie sociale**

Accès aux droits

Un Accueil Caf localisé sur la commune de Carpentras avec plus de 5 000 rendez-vous

3 Points Relais Caf sur la commune de Carpentras

4 « Espaces France services » sur les communes de Carpentras, Bédoin, Malaucène, Sarrians.

180 331 pièces reçues, 20 727 appels reçus et 1 403 rappels téléphoniques par la Caf

Glossaire

Allocataires dépendants : allocataires dont les revenus dépendent au moins pour 50% des prestations sociales.

Allocataires fragiles : personnes dont les ressources sont supérieures au seuil de bas revenus mais uniquement du fait du versement des prestations. Sans elles, leurs ressources seraient inférieures au seuil.

Part des allocataires à bas revenus : part des allocataires, de moins de 65 ans, dont les revenus par unité de consommation sont inférieurs au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus est fixé à 60% du revenu médian soit pour l'année 2023 à 1 253€ par unité de consommation. Il s'agit de l'ensemble des ressources du foyer (salaires, prestations sociales et familiales…) avant imposition.

Taux de pauvreté : le taux de pauvreté correspond à la part des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est fixé à 60% du niveau médian. Ce dernier est égal au revenu disponible (ensemble des revenus et prestations, nets des impôts directs) du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Taux d'enfants à bas revenus : part des enfants de moins de 18 ans vivant dans un foyer à bas revenus, sur l'ensemble des enfants connus de la Caf.

Taux de couverture de l'offre d'accueil : nombre de places offertes en accueil collectif (crèches, micro-crèches, CMG structures) et en accueil individuel (assistantes maternelles, garde à domicile) rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de Vaucluse

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE COVE

Population COVE : augmentation
+ 4% entre 2014 et 2021 (INSEE)
69 537 -> 71 956 (Vaucluse +2%)

724 naissances en 2022
Baisse générale depuis 3 ans sauf à Caromb et légère reprise des naissances sur Malaucène et Loriol

Augmentation du taux de pauvreté entre 2019 et 2022 passant de 17 à 20%

Les 10 communes les plus peuplées représentent 90% de la population du territoire :

Carpentras	29 865
Mazan	6 235
Sarrians	6 030
Aubignan	5 825
Caromb	3 448
Bedoin	3 091
Malaucène	2 736
Loriol	2 471
Beaumes	2 379
St Didier	2 060

Stabilité du nombre de foyers allocataires avec enfants (6 800 familles Caf)

Familles monoparentales (INSEE) +450 familles entre 2014 et 2020 sur les 10 communes principales sauf stabilité sur Malaucène et Bedoin

Faible diminution du nombre d'enfants allocataires à bas revenus : entre 2019 et 2022 : -120 enfants de moins de 5 ans (1247 enfants)
-100 enfants de 6-18 ans (2949 enfants)

1/3 des allocataires de la Cove sont à bas de revenus (34% Vaucluse)

Quelques chiffres de 2021 à 2023

Baisse générale des inscriptions en école maternelle sauf sur **Loriol Mazan St Didier**
Baisse générale des inscriptions en école élémentaire sauf sur **Beaumes Caromb Carpentras**

Maternelle + élémentaire :
En moyenne 50% d'inscrits à la cantine sur Carpentras et Mazan
Entre 65% et 75% sur Caromb, Beaumes, Sarrians, Aubignan
De 90% à 100 % pour Malaucène, Bedoin, St Didier et Loriol

8 ALSH associatifs + 7 ALSH municipaux
2 AJ municipaux + 3 AJ associatifs

Plus d'inscrits en ALSH 3-6 ans sauf **Malaucène et Aubignan**
Moins d'inscrits en ALSH 6-12 ans sauf **Malaucène Sarrians et Vacqueyras**
Plus d'inscrits dans les accueils jeunes

Zones d'influence des accueils de mineurs
(% des enfants inscrits)

Sur leur commune		A proximité	Dont principalement	Hors Cove
Aubignan	85%	14%	Beaumes	1%
Beaumes	64%	34,5%	Vacqueyras Aubignan Gigondas	1%
Bedoin	69,5%	28,5%	Modène St Pierre Crillon Mazan	2%
Caromb	95%	3%	Modène Aubignan	2%
Carpentras	63%	7%	Aubignan Sarrians	30%
Loriol	100%	-	-	-
Malaucène	90%	8%	Le Barroux Beaumont	2%
Mazan	95,5%	-	-	4,5%
Sarrians	85%	11,5%	Loriol Carpentras Caromb Beaumes	3,5%
St Didier	42%	28,5%	Vénasque Carpentras Le Beaucet Laroque	29,5%

Synthèse des éléments importants du diagnostic et enjeux

Même si la natalité baisse
2022 : 724 naissances et 1968 enfants de moins de 3 ans

→ Des besoins toujours renouvelés

Augmentation du taux de pauvreté entre 2019 et 2022 passant de 17% à 20%
Dans les SMA le nombre d'enfants issus des familles dites « pauvres » est passé de 374 enfants à 412 enfants

→ Pauvreté = situations de fragilité et exclusion sociale

Augmentation des familles monoparentales (INSEE) + 450 familles entre 2014 et 2020
Dans les SMA, en 2020 77 enfants accueillis étaient issus de famille monoparentales et 126 en 2023
Ruralité du territoire

→ Soutien à la parentalité
Enjeu de mobilité et itinérance de l'offre

1209 places d'accueil : 9 crèches CoVe (294) , 5 crèches associatives (153) , 5 micro-crèches (62) et 197 assistants maternels dont 46 en Mam (700). Essor des Mam (15 contre 8 en 2020)

→ Le taux de couverture de l'offre d'accueil sur le territoire est toujours à la traine (CoVe : 46,10% Vaucluse : 48,80% National : 59,40%) mais en hausse par rapport à 2020 (41,30%)

Demandes en crèches

TOTAL	2020	2021	2022	2023	2024
Dossiers étudiés	520	360	450	367	343
Admissions	286 *55%*	252 *70%*	270 *60%*	259 *70%*	278 *81%*

RPE : contacts parents 870 en 2021 et 423 en 2023
Laep : 2022 : 378 enfants différents, 277 adultes différents
2023 : 333 enfants différents, 245 adultes différents

→ Optimiser les structures existantes
Renforcer l'information sur les structures

Synthèse éléments importants du diagnostic et enjeux

Emploi et structures familiales chaotiques

↳ Mutation rapide des besoins qui nécessitent des actualisations régulières de l'offre

Image des QPV qui se dégrade en lien avec le trafic et l'insécurité

↳ Être en alerte sur la non mixité qui pourrait s'installer
Être en alerte sur la fréquentation des SMA en QPV

Le territoire n'échappe pas aux difficultés liées à la pénurie des professionnels de la Petite Enfance : secteur en tension, mouvements de grève, difficultés de recrutement, turn-over, arrêts maladie, manque de diplômés…

↳ Valorisation et renforcement de l'attractivité des métiers de la Petite Enfance

La CTG est élaborée à l'échelle intercommunale mais une partie des compétences reste l'apanage des Communes (spécificités locales).

↳ La question de l'articulation doit être posée ainsi que le positionnement des chargés de coopération.

2023 Potentiel d'associations ou partenaires culturels, sportifs, vie sociale... pouvant s'impliquer dans la CTG

Aubignan	Beaumes	Bedoin	Caromb	Carpentras	Mazan	Sarrians
Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	Médiathèque-Ludothèque de la commune	bibliothèque musée médiathèque	Bibliothèque, Espace numérique et Micro-Folie / centre culturel	Médiathèque
Equitation / Tennis / Football / ass cyclisme / BMX / hip-hop - flamenco - danses / judo / karaté / capoeira / gym Budo/ pêche / sport seniors /	Foot Etoile d'Aubune / Tennis club / ACB / Boule Balméenne / Les Courens / Les Pescadous	MAISON DES JEUNES ET CULTURE MJC	Tennis Club / Football / Budokan / Pétanque	Conservatoire Municipal de Musique avec 21 disciplines / MJC avec 20 activités	Clubs sportifs (Foot Mazan-Bedoin, Hand, Judo, Gym boxe Loisirs, Dynamic Gym, école de Tennis, la Boule Joyeuse, Taekwondo, aïkido) / Ass IsoFaculté (équithérapie) / 4 centres equestres / Association de pêche ;parcours pêche enfants)	Club jeunes AFCAS / ALSH municipal et AFCAS
	Les amis de l'orgue	Tennis club / Foot mazan-Bedoin / Trail club	Association Culture et Loisirs (Musique)	64 Clubs sportifs		Clubs sportifs
MJC / Ass Eveil artistique / Musique Aeran / Théâtre / école de musique	l'Académie	EHPAD ALBERT ARTILLAUD	Camping (pour bassin apprentissage natation)	Centre sociaux Tricadou / Villemarie et EVS Art et Vie	Assoc ation Pas à pas / La parent'elles / Ass Autonomes (aide aux devoirs)	Collège Sylves
Club 3ème âge / Seniors comtadins			Club de l'Amitié / Ass Les sentiers du Paty	Club jeunes associatifs et municipal / PAEJ le Passage	Collège / Mission locale	Ferme Pédagogique
			ONF (Forêt pédagogique) et Association Communes Forestières	Mission locale / France Travail / CIO / Collèges et Lycée, centre de formation	Association Graine de Santés (volet nature, environnement, santé)	Ime Saint Ange / Association Le PAS

Loriol	Malaucène	St Didier
Mediathéque Municpale	Mediathéque Municpale	Société de lecture-bibilothéque du village
Karaté Club / 4 grands vents Gym / Danse art / centre équestre	club de foot RGM / Tennis club / cirque les Pieds en l'air / Arlequin et compagnie / Copains des bois	IFAC (alsh) / Espace jeunes St Gilles de Pernes les Fontaines
3e âge	Musique Le point d'orgue / Ateliers d'Arts plastiques	Clubs de Tennis, de Kung-Fu, de Judo, de Foot (clubs du village)
		Ateliers artistiques de l'Aspec (dessin, peinture, danse, théâtre...)

Carte d'identité
Commune de MAZAN

Nombres d'habitants (données INSEE 2020) **+10.5%** entre 2009 et 2020	**6235**
37.7 % des ménages ont des enfants (INSEE) ce qui représente 56.8% de la population	3543 pers.
13.5 % de familles monoparentales (+2.4 pts en 10 ans) 40.4 % de couples avec enfants (-3.3 pts en 10 ans)	
Familles avec 1 enfant 21% (+0.2 pts) avec 2 enfants 18.5% (-2 pts) avec >3 enfants 8% (-0.2 pts) sur 10 ans	
Taux de couverture allocataires	42.7 %
Part allocataires avec enfants	58.6 %
Allocataires à bas revenus (Caf 2022)	25.3 %
Nb de familles all. avec enfants 6-17 ans	466
Nombre d'enfants allocataires 6 à 17 ans	769
Enfants all. de 6- 17 ans bas revenus	22 % (170)
Monoparents all. avec enfants 6-17 ans	199
Nb d'enfants de 6-17 ans AEEH	19

Répartition par âge des enfants allocataires

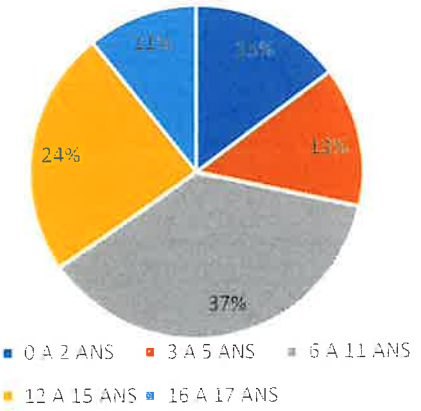

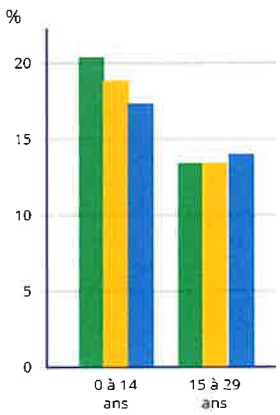

	2009	2014	2020
0 à 14 ans	20,4	18,9	17,4
15 à 29 ans	13,4	13,4	14,0
30 à 44 ans	19,5	17,7	16,8
45 à 59 ans	20,9	21,3	21,2
60 à 74 ans	17,8	19,7	20,4
75 ans ou +	7,9	9,0	10,1

Evolution INSEE 2009-2020

Scolarité :

1 groupe scolaire
1 école primaire privée
1210 élèves scolarisés (dont 621 collégiens)

- 145 maternelles dans le public et 74 dans de privé
- 249 élémentaires dans le public (dont 1 classe ULIS) et 99 élémentaires dans le privé

Seniors : 1 EHPAD de 52 lits

Accès aux droits :

- Permanences CCAS / Mission locale
- Permanence architecte Conseil / rénovation énergétique
- Permanence conciliateur de justice
- Permanences du Secours catholique / Restos du Cœur

Petite enfance

- 1 Crèche Pirouettes 30 places
- 1 Crèche le Petite Prince 28 places
- 1 Maison Assistantes Maternelles

Enfance jeunesse :

- ALSH Extra 3-11 ans asso Pierre de Lune
- ALSH péri mercredi 3-11 ans Pierre de Lune
- Aide aux devoirs : avec la ville et l'association Autonomes

Equipements sportifs :

- Terrain de Tennis (2 courts éclairés)
- 1 grand stade et 1 petit stade
- Un terrain de pétanque clôturé et 2 petits terrains de boules dans les espaces publics
- 1 parcours de santé et 1 City Park
- 1 Dojo / 1 gymnase / 1 salle de danse (Espace F. Foussa)
- Privée : salle de kick boxing du Gym Boxe Loisirs
- Privés : 5 centres d'équitation

Culture et patrimoine :

- 2 Campings
- Espace Francine Foussa : 1 bibliothèque + 1 Micro-Folie/espace numérique avec 4 casques virtuels + un pôle vie associative (3 salles)
- Ouverture fin 2024 d'une salle multi-usages annexe à l'espace F. Foussa de 150 places.
- La Boiserie (salle 675 places assises)
- Jardins Familiaux (30 parcelles)
- En libre-service par la ville : livrets parcours du patrimoine pour les enfants et les adultes
- Avec l'association Culture et Patrimoine : Un sentier botanique et de pierres sèches + 1 journée d'histoire du Comtat gratuite ouverte à tous + visites guidées ponctuelles

Env. 80 associations :

- Sportives : 19
- Culture et loisirs : 11
- Caritatives : 6
- Diverses : 45

AXE GOUVERNANCE

Impacts souhaités

- Les élus se saisissent de la CTG comme outil de concertation, négociation et amélioration du projet de territoire
- Les chargés de coopération s'organisent en réseau et gagnent en efficacité dans leurs misions

Objectifs

- Organiser les instances participatives
- Comprendre les enjeux de la CTG
- Valoriser les compétences et technicités des CTT
- Comprendre le rôle central des CCT
- Légitimer le réseau CCT

Actions à mettre en place

2025

- Redéfinir l'équipe de gouvernance :
  - personnes
  - thématiques
  - ETP
- Fiche de poste sur les missions des CCT
- Modalités d'organisation des CCT
- Poser des indicateurs d'évaluation de la démarche CTG

Durée de la CTG

- Comités techniques CCT
- Instances participatives avec les référents des communes
- Comités de pilotage

AXE COOPERATION

Impacts souhaités

- Les différents acteurs créent une dynamique de territoire
- Les gestionnaires mettent en commun leurs savoir-faire, ressources et connaissances

Objectifs

- Economies d'échelle
- Etoffer l'offre et son accès à un plus large public
- Améliorer la dynamique territoriale
- Accroître les inter-connaissances sur les offres et les fonctionnements
- Mutualiser des projets
- Travailler avec les associations locales
- Valoriser l'intelligence collective

Actions à mettre en place

- Temps de rencontres entre professionnels (tables rondes, réunions thématiques)
- Création de modalités d'échanges d'information entre professionnels autour de l'offre du territoire
- Mettre en réseau les acteurs de l'enfance -jeunesse dont les ALSH et AJ autour de projets communs
- Animation du réseau petite enfance parentalité
- Mutualisation de moyens selon les volontés politiques :
  séjours, formations, journées inter-centre, transport

AXE PETITE ENFANCE

Impacts souhaités

- Les familles sont satisfaites et utilisent l'offre de service
- Les enfants sont épanouis et se sociabilisent

Objectifs

- Rendre l'offre lisible
- Soutenir et développer une offre variée et de qualité
- Faciliter et améliorer l'accès aux enfants à besoins spécifiques
- Considérer la culture comme un outil de développement de l'enfant

Actions à mettre en place

- **Mise en place d'une démarche qualité à travers le SPPE**
- Mise en place du guichet unique par le Relais Petite Enfance
- Rénovation ou adaptation des structures
- La réactualisation régulière des projets éducatifs et pédagogiques
- Structuration d'une fonction d'observatoire des modes d'accueils et de leur utilisation
- L'amélioration et le développement du Parcours Petite Enfance par les référentes de parcours du dispositif Programme de réussite Educative.
- Mise en place d'une stratégie d'information et de communication
- Renforcement et attractivité des métiers de la petite enfance de l'accueil individuel et l'accueil : professionnalisation, forum,
- Itinérance des actions culturelles (En direction des enfants et des parents)

AXE PARENTALITÉ

Impacts souhaités

Les parents se sentent accompagnés et soutenus dans leur fonction parentale

Les familles bénéficient de meilleures conditions de logement

Objectifs

- Développer et structurer l'offre de service de soutien à la parentalité sur le territoire
- Renforcer l'intervention sociale auprès des publics les plus fragilisés
- Faciliter l'accès à toutes les familles
- Favoriser les temps de partage parents / enfants / animateurs autour du jeu
- Communiquer sur les aides et acteurs de l'accompagnement à la parentalité
- Lutter contre les obstacles à la parentalité pour les familles les plus fragiles

Actions à mettre en place

- 2025: Ouverture du Phare La maison des familles
- La culture: outil d'accompagnement à la parentalité
- L'accès aux soins à travers l'ASV
- Des actions « hors les murs » coconstruites avec les communes
- Développer le LAEP: accessibilité aux familles des 25 communes
- Accompagner les habitants autour d'actions d'auto-réhabilitation
- Amélioration de l'intervention auprès des publics spécifiques
- Les divers dispositifs du SdAPE
- Lutte contre l'habitat indigne et contre la précarité énergétique
- Soutien aux CCAS et mairies à travers la stratégie de prévention de la délinquance
- Centralisation de l'information dans un seul lieu ressource
- Instances de coordination des dispositifs existants
- Création d'un référentiel par les acteurs du soutien à la parentalité

AXE ENFANCE JEUNESSE

Impacts souhaités

Familles, enfants-jeunes et professionnels apprécient la qualité de l'accueil (locaux, alimentation, activités, formation)

Les enfants et les jeunes s'épanouissent et s'impliquent davantage dans la vie citoyenne

Objectifs

- Rendre l'offre plus lisible
- Faciliter l'organisation des familles
- Faciliter l'accès aux enfants porteur de handicap
- Soutenir et développer une offre variée et de qualité
- Permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes

Actions à mettre en place

- Amélioration des locaux ALSH /AJ (rénovation, sécurisation espaces verts, écologie)
- Actions de formation : Bafa / Bafd – autres thématiques
- Partenariats enfance – jeunesse (conventions ALSH, AJ, associations)
- Remettre le jeu au cœur des activités enfants et famille (périscolaires, animations)
- Programmes autour de l'alimentation (menus, équilibre, gaspillage, circuits courts)
- Forums santé, prévention, jobs d'été, métiers, accompagnement des jeunes
- Rendre lisible et attractive l'offre jeunesse 11 ans -18 ans (animations, séjours, skate park)
- Création ou développement de ludothèques, itinérances
- Conseils municipaux d'enfants
- Actions citoyennes, pédagogiques, environnementales … auprès des enfants et des jeunes

POPULATION - ANIMATION VIE SOCIALE

Impacts souhaités

- Les parents connaissent et utilisent les dispositifs mode d'accueil PE (urgence, AVIP ...)
- La population accède plus facilement aux outils numériques
- Les seniors rompent leur isolement
- Les familles sont mieux informées et bénéficient d'une offre de services adaptée

Objectifs

- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle
- Communiquer sur les offres liées au numérique et à l'accès aux droits
- Maintenir les liens sociaux existants
- Créer du lien inter-générationnel
- Organiser l'accès aux informations
- Proposer des activités adaptées

Actions à mettre en place

- Maillage partenarial autour des accueils PE (urgence, saisonnier, insertion)
- Lisibilité des Espaces France Services et des ateliers numériques
- Echanges –rencontres entre ALSH et séniors (jeux, temps de repas, sorties, expositions, activités)
- Organiser un partage des informations sur l'offre de services du territoire : Réseau, applications internes de communication
- Optimisation des places en accueil collectif et individuel
- Itinérance d'un bus numérique pour les jeunes (programmation, robotique, imprimante 3D, découpe laser)
- Mise en place de logiciels de type Portail famille pour faciliter les démarches

FICHE ACTION CTG

Axe GOUVERNANCE

Animation de la CTG

Impacts visés fin de projet :

1. Les élus se saisissent de la CTG comme outil de concertation, de négociation et d'amélioration du projet de territoire
2. Les chargés de coopération s'organisent en réseau et gagnent en efficacité dans leurs missions

Changements intermédiaires :
Les communes reconnaissent l'utilité des missions des CCT au service du projet de territoire
Le réseau des CCT trouve un mode de fonctionnement partagé et autonome
De nouvelles solutions sont générées par le travail collectif intégrant les référents des communes porteuses d'équipements

Élément de contexte, description de la stratégie opérationnelle :
La CTG est une démarche transversale. Il ne s'agit plus de réfléchir de manière sectorisée mais sur un projet global du territoire de l'EPCI à partir des besoins et enjeux identifiés autour de l'amélioration de l'offre de service aux familles. L'équipe ressources des chargés de coopération avec la contribution des référents et des acteurs du territoire (institutions, référents, associations, habitants...) s'applique à mettre en œuvre les ambitions locales au service de ce projet global. **L'enjeu est de s'accorder sur l'organisation de l'équipe d'ici fin 2025 et d'ajuster si nécessaire les postes de CCT (personnes et temps dédiés).**

Chargés Coopération Territoriale – élus – Caf - Msa

Actions	Contribution au changement	Quels indicateurs permettent d'objectiver la contribution de l'action au changement visé
2025 : définir les modalités d'organisation de l'équipe projet	Elaboration d'une feuille de route partagée entre CCT	- Présence des CCT - Nombre de réunion - Présentation de l'organisation en copil
Des comités de pilotage réguliers en présence des élus durant la CTG	Réaliser des points d'étape Réajustement des actions en fonction des besoins	-Taux de participation des élus -Nombre d'actions modifiées
Des temps de travail seront mis en place pour informer les communes non signataires de la CTG sur leur possibilité de l'intégrer	L'émergence d'une vision différente du projet de territoire	- Signature d'un avenant intégrant des nouvelles communes
Mise en place d'une fiche de poste qui réaffirme les missions des CCT autour de la CTG du territoire Cove	Donner du sens à la CTG Comprendre l'utilité des CCT	- Participation des élus et dgs à la journée CAF du 28/11/2024 - Validation de la fiche de mission CCT par les élus
L'organisation d'une instance type comité technique qui travaille en réseau	S'extraire des démarches par dispositifs Privilégier l'approche transversale	- Organisation autonome de l'équipe (rencontres régulières, communication) - Facilitation des échanges avec les autres référents des communes sans CCT
Mise en place d'instances participatives (tables rondes, temps de concertations, comités de suivi...)	Donner de la lisibilité sur les effets de la CTG Adapter le projet de territoire aux évolutions des besoins	- Participation des élus et différents acteurs aux instances proposées - Mutualisations ou nouvelles approches suscitées par l'intelligence collective
Temps de travail régulier sur la démarche évaluative	Penser l'évaluation pendant toute la durée de la CTG	- Séances et comptes rendus

Questions évaluatives quant aux effets et impacts vis-à-vis du changement visé :	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Méthode de collecte et outils
Q1 : les participants acteurs du territoire (techniciens et élus) ont-ils modifié leur vision de la CTG ?	I1 : Participation et contribution à la vie de la CTG (propositions, réorientations)	Comptes rendus de réunions Retours de participants
Q2 : l'équipe ressources est-elle légitimée dans son organisation et ses actions ?	I1 : Les CCT sont repérés et sollicités par les différents acteurs (élus, techniciens, monde associatif...)	Bilans des actions Retour des CCT (impacts positifs et freins identifiés)
Q3 : les CCT occupent leur place d'animateurs du réseau de manière autonome	I1 : Prise en charge alternée de la conduite des réunions, des bilans, des échanges avec les élus ...	Retour de l'équipe, évolution de l'accompagnement Caf Point d'étape lors des bilans et évaluation

FICHE ACTION CTG

Axe **Coopération**

Impacts visés en fin de projet :

1. Les chargés de coopération, référents, élus, opérateurs créent une dynamique territoriale
2. Les gestionnaires mettent en commun leurs ressources et savoir faire pour étoffer l'offre et accroître leurs interconnaissances

Changements intermédiaires

Les partenaires de la CTG (associations et collectivités) se connaissent, se rencontrent, mettent leurs idées, savoir-faire et autres ressources en commun. Les familles savent où trouver l'information adaptée à leurs besoins
L'offre de services est cohérente sur le territoire, des mutualisations s'organisent

Élément de contexte:

La **Convention Territoriale Globale représente un réel outil stratégique et opérationnel qui doit intégrer un partenariat d'actions au service des habitants.** C'est à ce titre qu'elle souhaite fédérer les partenaires autour d'enjeux communs afin d'impulser une dynamique de coopération territoriale.
Cette articulation soulève **des enjeux de cohérence et de complémentarité des services** afin qu'ils soient visibles, structurés et accessibles à tous les publics.
La nécessité d'améliorer l'information et l'orientation des familles dans un déploiement de « parcours » usagers ne peut pas faire l'économie d'une interconnaissance des différents acteurs.
L'axe coopératif de cette nouvelle CTG doit être piloté et animé afin de **favoriser un travail en réseau dans le respect des structures et des missions de chacun** qui permette un enrichissement mutuel et le développement de pratiques collaboratives.
Les 25 communes de la Cove ont des réalités de terrain différentes mais des coopérations existent déjà entre sous-territoire. Il s'agit de permettre une amélioration des échanges pour offrir aux familles des réponses à leurs besoins (mode de garde, accès aux droits, loisirs...) et faciliter le travail des professionnels particulièrement dans le domaine de **l'enfance -jeunesse**

La CoVe prend une large part dans les politiques sociales et familiales, à travers la petite enfance, la parentalité, le développement social, l'emploi, le logement et le cadre de vie, la politique de la ville, la santé, la sécurité et prévention de la délinquance et la culture.
La politique d'accueil du jeune enfant et d'accompagnement des familles est donc au carrefour d'enjeux majeurs : la lutte contre la reproduction des inégalités sociales dès le plus jeune âge, l'accès et le maintien dans l'emploi des parents, la lutte contre l'habitat indigne l'égalité entre les femmes et les hommes, le répit parental, l'inclusion des enfants en situation de handicap, l'accès à la culture, le développement et l'épanouissement des enfants, des adolescents et l'autonomie des jeunes majeurs.
Tous les services de la CoVe qui contribuent aux thématiques de la CTG seront intégrés et seront dans une réelle volonté de favoriser la mise en commun des ressources avec les communes et associations locales.

Principaux acteurs concernés et structures impliquées

La COVE et les 25 communes / Les partenaires institutionnels et financiers
Les services enfance jeunesse/ccas / acteurs locaux associatifs et socio-culturels / équipements (structures d'accueil) ALSH AJ
Les professionnels du public et du privé de l'accompagnement à la parentalité
Les professionnels de santé

Actions	Contribution au changement	Quels indicateurs permettant d'objectiver la contribution de l'action à l'impact visé
Organiser un réseau d'échanges entre professionnels Réunir les acteurs de terrain : temps de rencontre et d'échanges trimestriels par thématique	- Signature d'une charte qui définit les objectifs, la place et le rôle de chacun - Les professionnels se contactent plus facilement car ils se connaissent mieux, ils identifient les offres de service et les	- Nouvelles pratiques professionnelles : réflexes d'échanges d'informations, participation de nouveaux partenaires, collaborations à travers des projets communs

	fonctionnements de chacun sur le territoire. - Une manifestation annuelle est organisée collectivement : semaine de la parentalité ou autre	- Le nombre de professionnels ayant des domaines de compétences différents inscrits dans le réseau - L'assiduité de participation aux temps d'échanges organisés
Créer des modalités de communication et d'échanges (canal de diffusion, plateforme partagée, teams, mails, réunions...)	- Des référents communication par structure/par thématique sont identifiés - Le support/outil est fiable, accessible et sécurisé ; il répond aux attentes des différents membres du réseau. - Le support est utilisé par tous pour faire circuler l'information	- Facilités d'organisation d'un évènement, opportunités saisies - Plus de réactivité, d'idées, amélioration des projets - Meilleure connaissance des actions en place
Mettre en réseau des équipes ALSH souhaitant s'organiser autour de projets communs -> mutualiser des moyens : séjours communs, journées inter-centres, prêt de mini-bus, formations, places disponibles dans d'autres ALSH du territoire	- Offre élargie, ouverte à un plus large public - Coûts optimisés - Les enfants découvrent d'autres lieux, d'autres enfants - Formalisation d'un circuit de fonctionnement	- Satisfaction des familles - Satisfaction des professionnels - Satisfaction des élus - Nombre de séjours ou actions en commun - Nombre de familles orientées et inscrites dans un autre ALSH - Nombre de réunions réseau

Questions évaluatives quant aux effets et impacts visés :	**Indicateurs quantitatifs et qualitatifs**	**Méthode de collecte et outils**
Q1 : Les acteurs s'emparent-ils des canaux de communication créés ? La communication est-elle plus fluide ?	I1 : type de communications utilisées, fréquence, automatismes acquis ou relances régulières pour faire vivre le réseau	Mise à jour des coordonnées de participants Point d'étape en groupe
Q2 : Est-ce que les différents professionnels du territoire se connaissent mieux ?	I1 : Nombre de rencontres effectives, assiduité des professionnels et qualité des échanges I2 : Respect des engagements à travers une charte signée	- Comptes-rendus des rencontres - Nombre de partenaires signataires de la charte - Nombre de partenariats développés
Q3 : Est-ce que les coopérations entre les différents partenaires se sont améliorées ?	I1 : Nombre de projets communs construits à l'échelle intercommunale ou en micros territoires I2 : Les professionnels s'enrichissent mutuellement, trouvent du sens à se rencontrer régulièrement	- Nombre de rencontres - Evaluation annuelle des collaborations effectives - Questionnaire à destination des professionnels
Q4 : Les projets mutualisés ont-ils eu un impact positif sur les professionnels et les familles ?	I1 : nombre et type de projets, richesse des échanges, projets plus intéressants, moins coûteux, amélioration du « vivre ensemble »	Bilans Questionnaire de satisfaction - Debriefing équipes
Q5 : Des activités plus intéressantes ont-elles été organisées grâce aux mutualisations	I1 : nombre et type d'actions mutualisées réalisées	Bilan des plus-value sur les activités proposées : retour des enfants et professionnels
Q6 : Est-ce que l'orientation et l'accompagnement des usagers entre partenaires est facilitée et coordonnée ?	I1 : Nombre d'orientations et qualité de la collaboration entre partenaires dans l'accompagnement des usagers I2 : Le parcours des usagers dans les différents dispositifs existants est plus fluide	- Questionnaires à destination des partenaires - Taux de satisfaction des usagers

FICHE ACTION CTG

Axe Petite Enfance ①

Soutenir une offre variée et de qualité
Faciliter et améliorer l'accès aux enfants à besoins spécifiques
Considérer la culture comme un outil de développement de l'enfant

Impact visé en fin de projet : Les enfants sont épanouis et se sociabilisent

Changement(s) intermédiaire(s) :

Élément de contexte :
La CoVe par sa compétence **Petite Enfance** gère 9 Structures Multi Accueils, un Lieu d'Accueil Enfant Parent itinérant sur 7 communes et un Relai Petite Enfance ; 4 structures Multi Accueils en gestion associative, des micro-crèches, des Maisons d'Assistantes Maternelles enrichissent l'offre.
De sa compétence **Politique de la Ville** et plus particulièrement à travers le **Service d'Aide Au Parcours de l'Enfant** qui porte le dispositif du Programme de Réussite Éducative témoigne de la nécessité et de l'intérêt d'une prise en charge globale des enfants et de leurs parents dès la petite enfance à l'adolescence.
La collectivité souhaite mettre en place des conditions optimales pour que chaque enfant puisse exploiter tout son potentiel au cours de son développement. Le territoire n'échappe pas aux difficultés liées à la pénurie de professionnels petite enfance qui est un secteur en tension avec des mouvements de grève, des difficultés de recrutement et un manque de diplômés. **La revalorisation des métiers de la petite enfance** la professionnalisation des équipes sont un préalable pour soutenir une offre d'accueil du jeune enfant variée et de qualité. L'expertise et l'épanouissement des professionnels de la petite enfance participent à la qualité d'accueil des tout-petits.
Le taux de pauvreté entre 2019 et 2022 passe de 17% à 20% et dans les SMA le nombre d'enfants de familles issus de familles dites « pauvres » est passé de 374 à 412 enfants. Le nombre de familles monoparentales augmente sensiblement et dans les SMA en 2020 77 enfants accueillis étaient issus de familles monoparentales, ils sont 126 en 2023. Malgré une hausse par rapport à 2020, **le taux de couverture de l'offre d'accueil** sur le territoire est toujours à la traine avec 46.10 % contre 48.80 % pour le Vaucluse et 59.40 % au niveau national. Depuis 2020 les demandes diminuent en crèche diminuent mais le nombre d'admissions se maintient avec un taux de 81% en 2024.
L'investissement dans la petite enfance est un investissement social qui permet de **lutter contre les inégalités sociales et territoriales dès le plus jeune âge.**
De plus, les dernières recherches mettent en avant que **l'éveil artistique et culturel** réponde aux besoins fondamentaux des bébés et contribue à les inscrire dans une culture qui elle-même conditionne le développement et le bien-être de l'enfant et au-delà, celui de chaque personne adulte. Nous souhaitons inscrire la culture comme un outil de développement de l'enfant et du lien parent-enfant.
La démarche qualité instauré par la nouvelle COG de la CAF sera un levier d'amélioration. Sans projet volontariste et organisé, l'accueil des enfants en situation de handicap met souvent les équipes en difficultés. De plus, des enfants à besoins spécifiques peuvent ne pas avoir de reconnaissance handicap.

Principaux acteurs concernés et structures impliquées

LA COVE / LES 25 COMMUNES / LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS
SERVICES ENFANCE JEUNESSE/CCAS / LES ACTEURS ASSOCIATIFS ET SOCIO-CULTURELS
LES PROFESSIONNELS DU PUBLIC ET DU PRIVE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE
LES PROFESSIONNELS DE SANTE / LES PARENTS USAGERS

ACTIONS ou contributions à l'impact visé En fin de CTG		Quels indicateurs permettant d'objectiver la contribution de l'action à l'impact visé :
Action 1	**Rénovation et adaptation des structures**	Des locaux adaptés aux besoins d'évolution des enfants en termes d'aménagement des espaces contribuent à les faire grandie (tranche d'âge, évolution des neurosciences, évolution des nouvelles pédagogies....)
Action 2 :	**Renforcement et attractivité des métiers de la petite enfance**	-la diversité des profils et des métiers

		-en contribuant à l'attractivité des métiers de la Petite Enfance, on palie à la pénurie de personnel, on garantit la qualité du professionnalisme des équipes au bénéfice de l'épanouissement des enfants
Action 3 :	**Itinérance des actions culturelles (En direction des parents)** **Itinérance des actions culturelles (En direction des enfants)**	-L'action culturelle itinérante est organisée par les différents acteurs de l'accompagnement à la parentalité comme un levier qui permet de soutenir l'enfant dès le plus jeune âge dans sa construction et d'améliorer le lien enfant-parent. - Les parents et futurs parents vivent des expériences partagées avec leurs enfants et avec d'autres adultes (parents/professionnels/artistes) à travers les actions culturelles et artistiques qui leurs sont proposées sur le territoire. -Les actions culturelles comme besoin fondamental de construction au service de l'épanouissement et la socialisation
Action 4 :	**Professionnalisation des équipes des accueils collectifs et individuels**	-Des équipes formées tout au long de leur parcours professionnel pour s'adapter sans cesse aux besoins des enfants -Des équipes formées tout au long de leur parcours professionnel pour améliorer la qualité des accueils - La mise en réseau des professionnels de la Petite Enfance
Action 5 :	**Le parcours Petite Enfance du Service d'Accompagnement au Parcours de l'Enfant**	-La mise en place d'un parcours Petite Enfance par les référentes de parcours du PRE (programme Réussite Educative) comme levier d'amélioration et de facilitation d'accueil des enfants à besoins spécifiques et/ou différents.
Action 6 :	**Sensibilisation et/ou formation « handicap »**	-l'accueil des enfants porteurs de handicap ne peut pas se faire que sur le seul bon vouloir des équipes. Une réflexion plus globale sur les compétences, les formations et l'articulation avec les postes de RSAI.
Action 7 :	**La réactualisation régulière des projets éducatifs et pédagogiques**	-L'adaptation des projets aux évolutions et enseignements des progrès des connaissances des 1000 premiers jours. Puis du soutien à la parentalité.

Questions évaluatives quant aux effets et impacts visés :	**Indicateurs quantitatifs et qualitatifs**	**Méthode de collecte et outils**
Q1 : Est-ce que les parents se saisissent de l'intérêt de participer avec leurs enfants aux propositions d'éveil culturel et artistiques qui leur sont proposées ?	I1 : Nombre d'actions, itinérance des lieux, nombre de participants I2 : témoignages de parents	- Evaluation annuelle - Recueil du vécu des parents après chaque action
Q2 : Est-ce que les équipes ont pu améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques ?	I1 : Nombre d'enfants accueillis I2 : Nouvelles compétences des équipes I3 : méthodologie I4 : nombre de suivi avec le SdAPE	- Formations mises en place - Création d'une instance - Temps de concertation avec le SdAPE
Q3 : Est-ce que les équipes ont pu bénéficier des journées pédagogiques, des séances d'APP, de formation continue, de temps de travail thématique ?	I1 : Nombre de tous ces temps I2 : diversité de ces temps et de leur thématique	- Listing de tous ces temps mis en place - Evaluation annuelle avec les équipes
Q4 : Est-ce que la rénovation des locaux, la réactualisation des projets éducatifs et pédagogiques contribuent à un épanouissement encore plus important des enfants ?	I1 : nombre de structures rénovées I2 : évolution qualitative des projets	- Les travaux réalisés - L'écriture ou réécritures des projets
Q5 : Est-ce que l'implication des professionnels de la Petite Enfance dans des réseaux contribue à l'amélioration des pratiques : gage de qualité ?	I1 : nombre de réseaux créés I2 : impacts	- Le type de réseau - La fréquentation

FICHE ACTION CTG

Axe Petite Enfance ②

Rendre l'offre lisible

Soutenir et développer une offre variée et de qualité

Impact visé en fin de projet : Les familles sont satisfaites et utilisent l'offre de service

Élément de contexte prévalant l'hypothèse, description de votre stratégie opérationnelle :
La CoVe par sa compétence **Petite Enfance** gère 9 Structures Multi Accueils, un Lieu d'Accueil Enfant Parent itinérant sur 7 communes et un Relai Petite Enfance. Des Structures Multi Accueils en gestion associative, des micro-crèches, des Maisons d'Assistantes Maternelles enrichissent l'offre.
Les modes d'accueil sont encore trop souvent identifiés comme réservés aux seuls parents qui travaillent et pour une inscription régulière et à plein temps.
La mise en place d'un Service Public de la Petite Enfance annoncée par le ministère chargé des solidarités et des familles en avril 2023 a pour ambition de répondre aux multiples défis que rencontre le secteur.

Principaux acteurs concernés et structures impliquées

LA COVE / LES 25 COMMUNES / LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS
SERVICES ENFANCE JEUNESSE/CCAS / LES ACTEURS ASSOCIATIFS ET SOCIO-CULTURELS
LES PROFESSIONNELS DU PUBLIC ET DU PRIVE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE
LES PROFESSIONNELS DE SANTE / LES PARENTS USAGERS

ACTIONS ou contributions à l'impact visé En fin de CTG		Quels indicateurs permettant d'objectiver la contribution de l'action à l'impact visé :
Action 1	**Mise en place d'une stratégie d'information et de communication**	-L'accompagnement de l'accueil Petite Enfance sur tout le territoire en garantissant l'équité » territoriale et l'équilibre entre accueil individuel et collectif -L'amélioration des informations sur les différents supports de communications et leur développement
Action 2 :	**Développement du rôle du RPE sur sa mission de guichet unique**	-Le parcours des parents encore plus efficaces -des informations globales identiques données à tous les habitants du territoire - l'amélioration de la mise en cohérence de l'offre et la demande - des familles encore plus et mieux accompagnées -des renseignements et accompagnements optimisés
Action 3 :	**Démarche qualité de la COG**	-l'amélioration du service rendu aux familles afin qu'il soit toujours plus accessible, plus rapide et de qualité - mettre la qualité au cœur des pratique via la formation et la qualification des professionnels. -La mise en place du **Service Public de la Petite Enfance**
Action 4 :	**Structuration d'une fonction observatoire des modes d'accueils et de leur utilisation**	-Les évolutions du territoire et les besoins des familles sont ils en adéquation avec les modes d'accueil : le maintien, la régulation et le développement de l'offre d'accueil collectif et individuel le cas échéant -Accompagnement des associations gestionnaires des SMA -Evaluation et évolution de la mixité sociale dans les structures -développement du guichet unique - la coordination territoriale (RPET)

Questions évaluatives quant aux effets et impacts visés :	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Méthode de collecte et outils

Q1 : Est-ce que les parents se saisissent de l'ensemble des modes d'accueil du territoire ?	I1 : Augmentation du nombre de demandes en accueil occasionnel I2 : Identification du guichet unique du Relai Petite Enfance est identifiée par les parents du territoire au sein de la maison des familles	- Outil de suivi de la fréquentation de l'accueil occasionnel alimenté par les directrices des SMA et les animatrices du RPE -Nombre de familles accompagnées par le RPE
Q2 : Est-ce que les outils de communication sont efficaces ?	I1 : Nombre de nouveaux outils créés I2 : impacts de la connaissance et fréquentation des structures par les habitants	- Nouvelles plaquettes - Création d'un guide - Site internet - Création et diffusion d'un film - Semaine Petite enfance et parentalité. - Réunions d'informations avec les agents et élus des 25 communes - Partage et diffusion de supports divers
Q3 : Est-ce que la création de nouvelles places est nécessaire ?	I1 : le nombre de places créées I2 : l'impact de la réponse aux besoins des familles	- Participation à la cellule proposée dans le cadre du SDSF
Q4 : En quoi la mise en place du Service Public de la Petite Enfance répond plus et mieux aux besoins de toutes les familles, lutte contre les inégalités et garantit la qualité des accueils ?	I1 : création du guichet unique I2 : le nombre d'enfant accueilli dans les lieux d'accueil issu des QPV ou des zones rurales I3 : l'accueil occasionnel	- Instance de concertation locale avec l'ensemble des acteurs - Outils évolution des statistiques